

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS  
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation  
Populaire et vie étudiante  
AB

Metz, le 27 janvier 2011

# 27

## R A P P O R T

**OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir 4 projets au titre du dispositif Projet Jeunes et 1 projet au titre de Défi Jeunes, primés par les jurys Envie d'Agir compétents, pour un montant total de **3 000 €**.

### **1) PROJET JEUNES**

**Dounia BAADIA : « Jeunesse en action humanitaire » - solidarité internationale**

Dix jeunes messins ont imaginé un projet d'échanges et de rencontres avec des associations en Cisjordanie, souhaitant témoigner des actions en faveur de la paix entre israéliens et palestiniens. Les voyages se dérouleront entre juin et septembre 2011. Le coût total de l'opération s'élève à 10 000 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage à hauteur de **500 €**.

**Florian BUR : « Lor'actu » - animation locale**

Deux lycéens messins ont créé un site internet consacré à l'actualité régionale. Celle-ci sera traitée via l'ensemble des moyens numériques existant. Le montant total de l'action s'élève à 4 850 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage pour un montant de **500 €**.

**Yohanna CHENELONG : « R'mony danse pour ma ville » - animation locale**

L'association R'mony organise une manifestation dans les rues de Metz le 9 juillet 2011 visant à promouvoir les danses du monde entier. Le coût total de l'opération s'élève à 5250€. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **500 €**.

**Anthony WEBER : « Fa Si La penser » - animation locale**

Les membres du groupe Rock Catalepsie organisent des sessions de « café-philosophie-concert » dont l'objectif est de nourrir les textes des chansons par les débats philosophiques. Le coût global de l'opération s'élève à 6 000 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage pour un montant de **500 €**.

### **2) DEFI JEUNES**

**Kévin LEQUELLEC : « Longueurs d'ondes » - animation locale**

Ingénieur du son et musicien aguerri, Kévin LEQUELLEC a créé un studio d'enregistrement mobile associatif qui permettra la répétition et l'enregistrement de musique, ainsi que l'accompagnement d'artistes afin de les former aux différentes dimensions de leur futur métier. Le coût total lié à la mise en œuvre de cette action s'élève à 26 400 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **1 000 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations concernées au titre des parrainages Ville de Metz « Envie d'agir » pour un total de **3 000 €** :

#### PROJET JEUNES :

- Association France Palestine Solidarité (projet de Dounia BAADIA)	500 €
- Association Lor'actu (projet de Florian BUR)	500 €
- Association R'mony (projet de Yohanna CHENELONG)	500 €
- Association Catalepsie (projet de Anthony WEBER)	500 €

#### DEFI JEUNES :

- Association Longeurs d'Ondes (projet de Kévin LEQUELLEC)	1 000 €
---	---------

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse et du parrainage, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de leur affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI